



16ème législature

Question N° : 5467	De M. Pierre Cordier (Les Républicains - Ardennes)	Question écrite
Ministère interrogé > Transition écologique et cohésion des territoires		Ministère attributaire > Transition écologique et cohésion des territoires
Rubrique > énergie et carburants	Tête d'analyse > Délais de raccordement des installations photovoltaïques	Analyse > Délais de raccordement des installations photovoltaïques.
Question publiée au JO le : 14/02/2023 Date de changement d'attribution : 12/01/2024 Date de renouvellement : 23/05/2023 Date de renouvellement : 05/09/2023 Date de renouvellement : 12/12/2023 Date de renouvellement : 19/03/2024 Question retirée le : 11/06/2024 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Pierre Cordier appelle l'attention de M. le ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires sur le déploiement de l'énergie solaire photovoltaïque. Dans le département des Ardennes, la filière agricole est à pied d'œuvre pour favoriser le développement de projets photovoltaïques sur toitures afin de préserver un maximum de terres agricoles tout en répondant aux enjeux de transition énergétique. Malgré une belle dynamique constatée, de nombreuses difficultés sont rapportées concernant les demandes de raccordement au réseau électrique national géré par Enedis. Les délais de réponse excèdent en effet plus de 6 mois sur bon nombre de projets. Une fois l'étape du raccordement passée, les porteurs de projets font face à des problématiques de fourniture de postes et de transformateurs, là encore, avec un délai de livraison supérieur à 6 mois. C'est d'autant plus regrettable que ces installations photovoltaïques ont un double intérêt : elles permettent de produire l'énergie dont tous ont besoin, mais elles sont également une source de revenus complémentaires pour les porteurs de projets, parfois même primordiale en matière de développement économique, notamment pour les exploitants agricoles. Il souhaite par conséquent connaître les mesures envisagées par le Gouvernement pour réduire ces délais de raccordement et de finalisation des projets en cours.